

(Croquis de P. Péron)

# Le Château de Kergadiou en Plourin-Ploudalmézeau

par le Lieutenant-colonel P. DURAND

**E**XCEPTONS le château de Kergroadez, rebâti luxueusement après les guerres de la Ligue, la principale demeure seigneuriale parmi la quarantaine de celles qui s'élevaient sur le territoire de l'ancienne paroisse de Plourin, est assurément celle de Kergadiou.

Deux chemins y mènent :

— en venant de Brest, un kilomètre après avoir dépassé le « croissant » (2) de Kerjar, on rencontre sur la berme de gauche, deux croix de granit plantées l'une près de l'autre ; ce sont les croix de Kergadiou et de Kerjar, qui jalonnaient l'itinéraire unissant ces deux maisons. Il n'est pas facile d'y circuler aujourd'hui ; mieux vaut atteindre, à 300 mètres plus loin, celui plus carrossable qui passe par Lesounoc pour déboucher face au château.

— en se dirigeant de Porspoder sur Larret, à l'orée du village, on arrive à la patte d'oie de Leurkeur-Larret : à gauche, la route conduisant à la chapelle — ancienne

église paroissiale — ; à droite, celle de Kergadiou ; entre les deux, un chemin allant vers le Drouanoc, rejoignait Kergadiou. Il avait l'agrément, par moments, d'être très encaissé, étroit, de ne convenir qu'aux piétons, aux animaux et aux charrettes de fermes : la marche des animaux l'avait creusé, perpendiculairement à sa direction, de trous régulièrement espacés d'un pas, encadrés d'ornières profondes. Parfois, une mare obligeait à grimper sur le talus couvert de fougère, de chèvrefeuille et de bruyère. On avait l'impression d'être isolé du reste du monde et de régner sur un éden seulement hanté par les abeilles d'un rucher voisin. A la fin de l'été, on en ramenait une ample cueillette de mûres et de prunelles. Après un parcours de deux kilomètres, on abordait le château par sa face ouest. L'accès à cet itinéraire est aujourd'hui condamné ; il faut prendre un circuit qui, passant à droite de la chapelle de Larret, le rejoint, mais il est entièrement défiguré : de bout en bout goudronné, c'est une route comme toutes les autres : adieu les mûres, les fleurs, le bourdonnement des abeilles, le rêve et le mystère.

\* \*

Kergadiou est bâti à un kilomètre au sud de la route départementale qui va de Porspoder à Saint-Renan, sur le versant sud d'un vallon peu accusé où coule un ruisseau retenu par la digue du moulin, sur lequel passe le premier des chemins indiqués plus haut, il forme un étang de 225 mètres de long, vaste plan d'eau d'environ un hectare et demi, aujourd'hui encombré de roseaux, de joncs, et de nénuphars dans lesquels font escale en automne poules d'eau et canards sauvages. Bordant l'étang au nord, un taillis de noisetiers invite à s'arrêter le passant en quête de repos, de silence et de paix.

Le plan du château est un quadrilatère de 32 à 35 mètres de côté. Au sud, la demeure principale ; à l'est et à l'ouest, une aile de retour, les communs ; au nord, un haut mur au milieu duquel se trouvait un porche, aujourd'hui une brèche ; ce mur se reliait aux ailes par deux tours rondes. A l'angle sud-est de l'ensemble a été ajoutée en 1600 (3) une tour carrée.

La largeur extérieure de la demeure principale est de 8,50 m vers l'est et de 6 m vers l'ouest ; celle des ailes, environ 6 m.

La toiture était à double pente, faible en partant du faite, plus accusée ensuite, surmontée de quatre cheminées, dont la seconde, en partant de l'est, remarquable par sa finesse et sa légèreté.

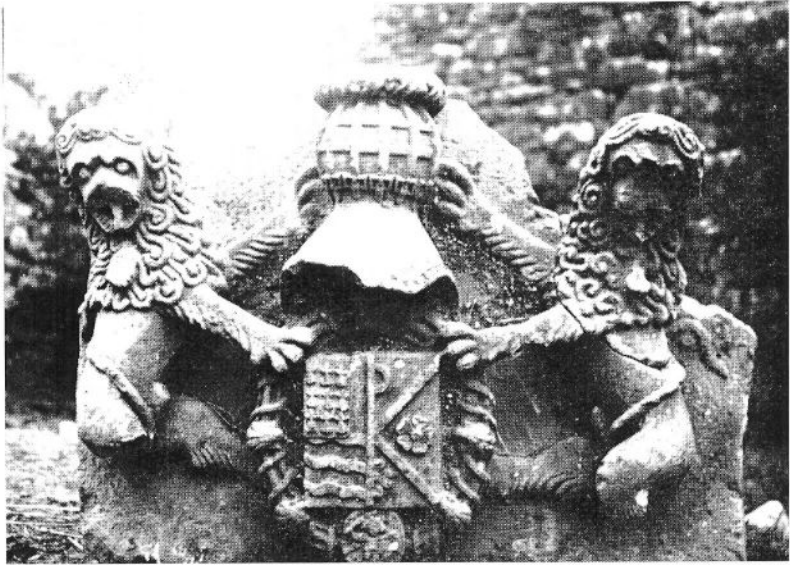
\* \*

Chaque château, chaque manoir se différencie des autres par sa situation, son orientation, ses dispositions, mais aussi par un ou plusieurs détails qu'on ne retrouve nulle part ailleurs. Nous noterons ici :

— en pénétrant dans la cour, immédiatement à main droite, se présente une fontaine en contre-bas du sol environnant ; on y accède par quelques marches ; une balustrade élégante de granit la protège.

— si la tour ronde du nord-est n'offrait rien de particulier, seulement percée de quatre ou cinq meurtrières, celle du nord-ouest, par contre, était unique en son genre : tour d'escalier, elle comportait à différents niveaux des archères obstruables (une demi-douzaine) d'où l'on pouvait battre les alentours de face, à gauche et à droite : sur le côté de l'archère dans l'épaisseur du mur en pierre de taille, un évidement étroit et profond avec chemin de roulement en haut et en bas, était oménagé pour recevoir un disque de granit d'un diamètre un peu supérieur à la hauteur (ou à la largeur selon le cas) de l'ouverture. Ce disque, absolument régulier, dont la face extérieure était plane et la face intérieure sculptée de six encoches triangulaires convergeant vers le centre, permettant d'y placer les doigts, pouvait rouler dans ses rainures, de façon que le tireur, la flèche ou le carreau parti, fût à l'abri. Ce système, quoique ayant le même objet, est entièrement différent de celui que l'on rencontre au manoir de Penandreff, par exemple.

— au pied et à l'extérieur du mur fermant la cour, les deux parties d'une sculpture de granit très fouillée, l'une s'adaptant sur l'autre, gisaient à terre dans l'herbe et l'ortie ; elles s'encastraient probablement jadis dans le mur, au-dessus du porche disparu. Cette sculpture porte un écu rectangulaire, mi-parti de Kergadiou, « Fascé ondé de six pièces d'or et d'azur ou franc canton d'hermines », et de Coëtquis. « D'argent au sautoir



de gueules accompagné aux flancs et en pointe de trois quintefeuilles et en chef d'un anneau de même ». Ces amoiries, entourées du collier de Saint-Michel (4) et supportées par deux lions, sont timbrées d'un heaume fermé, avec pour cimier une tête de chien, et la devise de Kergadiou, « De bien en mieux ».

\* \*  
\*

Comme la plupart des belles demeures de l'époque médiévale, dans un pays alternativement convoité par les Anglais et les Français, longtemps occupé par les premiers qui y commirent mille déprédations, Kergadiou eut à subir des mutilations importantes et des transformations, comme en témoignent la fenêtre et l'œil-de-bœuf percés dans le mur nord, au-dessus de la fontaine. Ces dévastations se sont continuées de nos jours, infiniment regrettables. Je ne citerai que celles que j'ai constatées moi-même.

Je m'y rendis pendant les fêtes de Noël 1922 ; j'esquissai un dessin du château, de face. Comme le croquis qu'en prit L. Le Guennec l'année suivante (5), il montre deux tours rondes intactes jusqu'à leur couronnement — je ne les ai jamais vues couvertes de leur toiture —. Un arbuste avait poussé au sommet de celle du nord-ouest.

En septembre 1933, je constatai que trois des archères basses de cette dernière avaient perdu leur obturateur ; l'un d'eux gisait à terre. Le couronnement de la tour nord-est avait été enlevé.

A Pâques 1934, le disque mentionné ci-dessus avait disparu ; l'escalier de la tour nord-ouest a été démonté ; ses marches, grandes dalles bien taillées s'entassaient dans la cour. La tour nord-est est très entamée. La fermière à qui je demandai la raison de cette démolition me répondit : « Dame, on avait besoin de pierres pour une crèche... »

En septembre suivant, le fermier se plaint de ce que la propriétaire ne fait aucune réparation malgré le prix élevé du fermage. Il lui a demandé l'autorisation d'abattre la tour nord-ouest. Elle a refusé... tant pis il passera outre. Je lui explique l'intérêt de la conservation de cette construction et lui remets un historique succinct de la demeure et de ses anciens seigneurs. Le mètre-cube de moellons ne coûte pas cher ; je lui offre de lui payer la quantité qu'il désire, plutôt que de détruire.

En 1935 et 1938, je ne constate aucune nouvelle dégradation.

A mon retour de captivité en 1945, je me trouve en présence d'un nouveau locataire, installé depuis un an ou un an et demi. Il est, lui aussi atteint du virus de démolition : de la tour nord-est il reste peu de chose, mais on ne semble plus en extraire de pierres. Par contre, la tour nord-ouest est très attaquée ; son couronnement enlevé, elle est abaissée d'environ un mètre ; des éléments de corniche sont à terre. La fermière, que je questionne prudemment, se cabre et déclare qu'elle extrait des pierres au fur et à mesure des besoins et qu'elle continuera à démolir s'il lui faut encore des pierres. Effectivement, un four à pain est édifié et une grange est en construction sur la face sud du château.

En été 1949, la tour nord-ouest n'atteint plus qu'une hauteur de deux mètres à deux mètres cinquante...

En été 1956, rentré d'un séjour outre-mer de trois ans et demi, j'apprends qu'on a « modernisé » le château ; il me répugne à l'avance de voir ce qu'on en a fait. C'est catastrophique !

La toiture à double pente du corps de logis principal a été remplacée par une nouvelle à une seule pente. La tuile rouge s'est substituée à l'ardoise. Les cheminées qui couronnent l'édifice cachent leur granit sous de la chaux ou du ciment. Les murs ont été exhaussés. Les fenêtres du premier étage ont reçu un linteau de béton.

Les antiques W. C. du premier étage en encorbeillement sur l'extérieur près de la tour carrée, ainsi que le petit couloir étroit qui les reliait au corps du logis ont disparu.

L'aile ouest a été complètement rasée pour faire place à une construction entièrement nouvelle, succession d'étables couvertes de tuiles. Ainsi ont disparu les arcades d'entrée aux écuries et les portes en plein cintre qui réunissaient les locaux intérieurs. Disparues aussi les cheminées qui surmontaient les pignons des deux ailes.

L'intérieur du premier étage du corps de logis a reçu une disposition nouvelle par

des cloisonnements en sapin. Ce bâtiment, réparti entre deux locataires, a vu ses portes en plein cintre du mur de refend murées à l'aide de briques de ciment pour interdire la communication d'une partie dans l'autre.

Le propriétaire actuel, neveu de l'ancienne, m'a dit une fermière, a fait transporter les armoires décrites ci-dessus dans les Côtes-du-Nord, peut-être pour les préserver du jet de pierres des enfants qui s'en servaient pour cible. Reviendront-elles un jour ? Elle m'a montré un autre blason aux mêmes armes (6), découvert sous une fenêtre du rez-de-chaussée ; mais celui-ci est seulement encadré de deux palmes et surmonté d'une couronne de comte ou de vicomte : martelée, elle ne comporte plus qu'une boule à dextre.

Un tas de pierres de taille et de moëllons se trouvait près de la tour nord-ouest ; il s'en est allé à peu près totalement aujourd'hui.

\*\*

Nous connaissons la généalogie de la Maison de Kergadiou par les rapports manuscrits de la commission de la Réformation de la Noblesse de 1688-1689. La filiation débute à André, vivant, et peut-être marié, en 1365, à Amice de Trégarn, héritière de sa maison ; la filiation précédente à ma connaissance, n'est pas parvenue jusqu'à nous.

Est-ce André qui a construit le château ? Nous l'ignorons, mais c'est probable, car il porte des indices de son époque, principalement dans sa tour nord-est, et, comme c'est son fils qui a élevé le manoir de Kéréneur vers 1400 (7), on a pu en déduire que le chef de la famille a élevé sa propre demeure dans la seconde moitié du siècle précédent. Pour cette période, l'absence de blasons à Kergadiou ne permet pas d'apporter plus de précision dans la détermination de la date de sa construction.

Voici un épisode auquel participa André, seigneur de Kergadiou (8). Le 15-1-1427, l'Angleterre déclarait la guerre à la Bretagne ; le 4 mars, Warwick, gouverneur de la Normandie pour l'Angleterre, investit Pontorson que le Connétable de Richemont avait occupé quatre mois plus tôt et où il avait mis une garnison de Bretons, de Français, et d'Ecossois. A l'annonce du siège, jugeant la place trop faible pour résister, Ecossois et Français en sortirent. Seuls, les Bretons y restèrent, aux ordres de deux chefs intrépides, résolus à s'y maintenir jusqu'au bout. Richemont demanda en vain au Duc de Bretagne Jean V de monter une expédition pour dégager les assiégés ; cependant le Duc autorisa plusieurs barons Bretons à se joindre à un corps de Normands qui se proposaient d'affamer les assiégeants en interceptant les convois de ravitaillement à eux destinés.

Le 17 avril, Bretons et Normands assaillirent aux Bas-Courtils, à 9 km de Pontorson, un convoi qui traversait les grèves du Mont Saint-Michel, se dirigeant vers Pontorson. Pendant qu'ils bataillaient contre l'escorte du convoi, les Anglais du siège les attaquèrent par derrière et les accablèrent. Dans cette affaire, presque tous les Normano-Bretons périrent ou furent capturés. Parmi ces derniers, on note André et son voisin, Robert III, chevalier, seigneur de Kergroadex, qui durent être libérés neuf mois plus tard, par le traité de paix du 28-1-1428. La garnison tint encore jusqu'au 8 mai, date à laquelle les Anglais lui offrirent de partir sans être inquiétée (9).

1<sup>re</sup> génération. André avait au moins deux frères :

— Jean, qui ne laissa pas de descendance. On le trouve en 1415 comme écuyer parmi les cent hommes d'armes et les trente hommes de trait servant dans la garnison de Paris sous les ordres de Tanguy du Chastel, grand Prévot de Paris (10) ; signalé en 1421 comme écuyer (11), il est reçu à Paris avec ses neuf écuyers le 10-1-1425 (12) ; le 1-9-1421, figure à la revue des trois compagnies de Tournemine à Montoire, parmi les 45 écuyers de la « chambre » d'Olivier de Méel (13).

— Dom Yves, prêtre de Plourin, qui vivait en 1411 (à moins que ce ne fut un fils d'André).

2<sup>e</sup> génération. Hamon, chevalier, seigneur de Kergadiou, épouse Anne du Chastel. Il aurait guerroyé en Guyenne en 1405 à la tête d'une compagnie de 12 écuyers (14). Figure parmi les nobles de Plourin, lors de la réformation de la Noblesse de Léon de 1426.

3<sup>e</sup> génération. Hervé, chevalier, seigneur de Kergadiou, épouse Adélice Le Barbu,

de la Maison de Quilliou. Il paraît entre les nobles de Plourin à la réformation de 1427, et à Plouarzel où il résidait au manoir de Kerduoult, en 1446. Vivait encore en 1462. En mars 1450, il est cité comme « Lieutenant et Capitaine de la nef de Jean de Quélenec, vicomte du Faou, Amiral de Bretagne (15). Il est probable qu'il accompagna ce dernier, commandant une des deux flottes bretonnes au siège de Bordeaux. Cette ville capitula le 17-10-1453, trois mois après la prise de Castillon.

4<sup>e</sup> génération. Hamon II, chevalier, seigneur de Kergadiou, épouse le 22-4-1478 Marie de Plœuc, de la Maison du Tymeur. Signalé en cette même année comme Secrétaire du Duc François II, emploi alors considérable, il se présenta, en homme d'armes, à la montre de Lesneven le 23-9-1503.

5<sup>e</sup> génération. Olivier, seigneur de Kergadiou, épouse en avril 1502 Anne Le Moine, héritière de Ranorgat, en Plouguerneau (contrat du 8-1-1502). Dans les générations suivantes, l'aîné sera dorénavant seigneur de Kergadiou, le cadet, seigneur de Ranorgat.

6<sup>e</sup> génération. Hamon III, seigneur de Kergadiou, épouse Marguerite de Coatedrez, de la même Maison Le Moine que ci-dessus. Une dispense de la Cour de Rome leur est nécessaire ; elle leur est accordée le 23-2-1553. Il parut, en homme d'armes, « monté et accoustré », ainsi que son cadet François, seigneur de Ranorgat (puis seigneur de Kergadiou à la mort de Hamon III) à la montre de Saint-Pol-de-Léon, le 15-5-1534. Il ne laissa pas d'héritier. C'est François, époux de Marguerite de Kerliviry qui assura la descendance.

7<sup>e</sup> génération. Hamon IV, seigneur de Kergadiou, Ranorgat et Trégarn, épouse, par contrat du 18-8-1580 et avec dispense de la Cour de Rome de Décembre 1580, Anne de Kergroadez. Il se présentera en homme d'armes, « monté, armé et accoustré » à la montre de Lesneven le 22-8-1544, et à celle de Saint-Renan le 24-8-1557. Il décèdera après 1597.

8<sup>e</sup> génération. Hamon V, seigneur de Kergadiou, épouse vers 1598 Jaquette de Brésal, vivante en 1625. Ils auront au moins cinq enfants, baptisés à Plourin de 1599 à 1608 (16). Il mourut en Plourin le 16-6-1622.

Son frère cadet, François II, seigneur de Kergadiou en 1622, épouse Marie Le Moine, de la même Maison qu'Anne, son aïeule. Il continuera la descendance et décèdera vers 1663-64.

Un autre frère, Laurens, seigneur de Trégarn, épouse Jeanne Pensornou ; son fils, René, seigneur de Trégarn, marié à Alliette Clère de Caméru, ne laissera qu'une fille, Suzanne.

9<sup>e</sup> génération. François III, seigneur de Ranorgat en 1663 et de Kergadiou en 1664, né à Kergadiou et baptisé à Plourin le 14-9-1623, épouse en 1647 Gilette de Coëtquis, dont la mère, Claude de Quélen, douarière de Kernéguès, meurt à Kergadiou le 15-11-1673.

Vincent, son frère cadet, né à Kergadiou le 30-3-1625 et baptisé à Plourin, mourut peut-être en bas-âge ; les B.M.S. de Plourin sont muets à ce sujet.

François III, chef de nom et d'armes, trépassa le 18-4-1671 au manoir de Mesçam, en Hanvec ; son corps, ramené à Plourin, fut inhumé dans l'église paroissiale. Il avait reçu le collier de Saint-Michel en 1660.

Sa veuve lui survivra 18 ans, rendra l'âme le 16-4-1680 à Kergadiou et sera inhumée dans le chevet de l'église de Plourin.

Ils avaient eu quatre enfants, deux garçons et deux filles :

— François IV, chevalier de Ranorgat du vivant de son père, puis de Kergadiou, chef de nom et d'armes, né le 15-8-1649, mourut je ne sais où ; son cœur, ramené à Plourin, fut inhumé dans le chœur de l'église le 7-4-1685.

— Gabriel, d'abord seigneur de Ranorgat, puis qualifié en septembre 1685 de seigneur de Kergadiou, baptisé à Larret le 15-11-1654, décédé à ... , son cœur fut aussi inhumé à Plourin le 19-11-1690.

Je n'ai pas trouvé d'alliance à ces deux fils, disparus tous deux à 36 ans.

— Marie-Thérèse, l'aînée des filles, héritière de sa Maison, épousa en 1690 Olivier Jacques de Lexhildry, chevalier, seigneur dudit lieu en Trégor. Ils firent leur résidence en Kergadiou, où leur naquit une fille Thérèse-Jacqueline, le 4-7-1691 ondoyée à Plourin

le 7. La mère mourut au château le lendemain, des suites de ses couches et fut enterrée dans le chœur de l'église de Plourin. Le recteur la présente dans l'acte de décès comme ayant été d'une « vertu singulière ». On attendit le 11 août pour baptiser sa fille ; le parrain, René de Kermabon, chevalier, seigneur de Kerprigent, étant probablement absent ; la marraine, était Jacqueline du Liscoet, dame douairière de Lezhildry, sa grand-mère.

Thérèse-Jacqueline porta la terre de Kergadiou dans la maison de Carné-Trécesson par son mariage à Campénéac le 11-7-1703 avec Pierre-Hyacinthe de Carné, chevalier, seigneur de « Trécesson-Kergadiou », capitaine de dragons, d'où : Gilles-Jacques-Pierre, né et ondoyé le 21-2-1708 à Brénéan en Campénéac et baptisé le 31 juillet, qui héritera de sa tante Gillette-Agnès qui suit ; une fille, ondoyée le 24-10-1710 ; un fils, le 16-6-1713 ; Thérèse-Gillette-Jacqueline, né le 20-10-1714 et baptisée le 25 ; ces trois derniers nés à Kergadiou.

— Gillette-Agnès, la cadette, épousa dans la chapelle du château de Kergroadex le 24-7-1692, Toussaint de Kergariou, chevalier, seigneur de Kerépol, né à Plomeur-Gautier en Trégor. Demoiselle de Kernégues et dame de Ranorgat, elle décéda sans hoirs à Tréguier le 6-3-1749.

\*\*

J'en ai terminé avec cette énumération fastidieuse des générations d'une famille qui tomba en quenouille après trois siècles de vertus guerrières et domestiques, mais dont on parle peu, car souvent dans l'ombre de ses illustres suzerains, les du Chastel, que ses chevaliers et écuyers suivirent partout où le combat s'engageait pour la défense de la Bretagne et plus tard de la France. Mais le plus grand hommage qu'on puisse lui rendre, c'est la générosité, la bienfaisance, l'amour des faibles, qu'incarna, à la 9<sup>e</sup> génération Gillette de Coëtquis. Nous connaissons ses vertus, non par son acte de décès trop succinct, mais par une annonce faite au prône du 24-4-1689 à Landunvez par le recteur : « Nous avons célébré avec la plus grande dévotion et solennité un service par le repos de l'âme de Mad<sup>e</sup> deffuncte de Kergadiou. Quoy que tout le monde soit obligé de prier en particulier pour cette scte dame, et particulièrement les pauvres de ce pays comme estant morte leur mère, nous avons aussi voulu faire conaitre et au ciel et à toute la terre les obligations particulières que nous avons à sa noblesse, que si Dieu, par ses jugements à nous inconnus en cette vie passagère, il aurait arrêté son âme dans ses prisons, nous le prions tous ensemble de l'en délivrer disant l'oraison publique pour le flechir et contraindre, etc. » (18). Son grand cœur n'empêchait pas chez elle un sentiment de fierté pour la famille dans laquelle elle était entrée. On la voit intenter un procès en son nom et en celui de son fils aîné, au sujet de la place des armes de Kergadiou dans le nouveau vitrail (1670) de l'église N.-D. de Lesneven ; elle gagna son procès.

\*\*

Au début d'octobre 1664, partit de Brest pour Madagascar un convoi de quatre navires transportant 288 « préposés » de la compagnie des Indes : Le Saint-Paul, frégate de 32 canons ; Le Taureau, de 22 canons ; La Vierge de Bon Port, de 20 canons ; L'Aigle Blanc, petite frégate.

Le Taureau était commandé par le sieur Karkadiou, gentilhomme breton revenu de Madagascar depuis 6 mois.

Après 6 mois de mer, le convoi effectua une escale de ravitaillement. Karkadiou eut alors des ennuis : une embarcation de son bâtiment, portant 30 passagers, se retourna ; seuls 18 d'entre eux purent être sauvés.

Le 11 avril, on remit à la voile : Le Taureau, toujours à la traîne, tenait mal le vent. Le 9 juillet, Le Saint-Paul arriva le premier à Madagascar ; le reste arriva plus tard (19).

\*\*

Dans le registre paroissial de 1622, le sous-curé de Plourin rapporte la mort d'un jeune homme « à l'âme grande », Guillaume de Kergadiou, seigneur de Kerespern, tué

dans la première semaine d'avril, près de La Rochelle par les protestants : il faisait partie d'une troupe d'élite, pleine de courage, sur laquelle on pouvait compter ; dans cette affaire, tous périrent.

Son corps fut arraché aux ennemis et inhumé avec honneur.

\* \*

Les Kergadiou ont disparu du monde des vivants ; certaines familles peuvent cependant s'honorer de posséder encore dans leurs veines quelques gouttes de leur sang. Leurs tombes de l'église de Plourin n'ont pas résisté à la reconstruction de l'édifice à la fin du siècle dernier ; leur belle demeure défigurée, est rabaisée au rang d'une exploitation agricole. Que reste-t-il de ces braves gens, méprisant le danger dans la défense du pays ou de leur religion, protecteurs des petits, des faibles et des malades, ne croyant pas déchoir en s'associant aux paysans leurs voisins dans les réjouissances des baptêmes et des mariages, acceptant avec plaisir de parrainer leurs enfants ? Que reste-t-il de leurs allées de hêtres, de leurs jardins, de leurs fleurs ? Le souvenir d'un passé glorieux qui s'efface comme les rides des eaux de leur étang... Je me suis proposé de le faire resurgir un instant de l'oubli. Comme Brizieux, ressentant au plus profond de mon cœur la tristesse des êtres et des choses qui s'en sont allées, je redirai :

« Les châteaux sont détruits et nue est la campagne  
Des chanteurs sans abris les accords ont cessé  
L'ardent souffle s'éteint au cœur de la Bretagne  
Et partout l'intérêt jette son souffle glacé. »

#### NOTES

(1) Un autre Kergadiou existe en Guimaëc (Trégor). Cette famille n'a aucun rapport avec celle du Léon : Les armoiries sont différentes.

(2) Du breton Croaz hent : croix des chemins, carrefour.

(3) Date qui se lit sur la paroi verticale du cartouche portant les armes de Kergadiou à la clé de voute du premier étage de la tour carrée.

(4) Lacune dans « Les Chevaliers Bretons de Saint-Michel » par Gaston de Carné : aucun Kergadiou n'y figure, non plus que de Kermenou.

(5) § « Nos vieux manoirs à légendes » (2<sup>e</sup> série), page 11.

(6) Des quadripétales y remplacent les quintefeuilles.

(7) § « Les Cahiers de l'Iroise », juillet-septembre 1970, page 131.

(8) § « Nobiliaire de Bretagne » de P. de Courcy.

(9) § « Histoire de Bretagne » de la Borderie. T. IV, page 222.

(10) § « Bull. de la Soc. Arch. du Finistère », page 27. Etude du Chanoine Guéguen.

(11) Histoire de Duguesclin.

(12) Don Lobineau.

(13) D'Hozier. Armorial général de la France, 3<sup>e</sup> Vol., page 244.

(14) § Note 10, page 26.

(15) C'est un des rares cas où un Kergadiou soit mentionné comme marin, et pourtant cette famille, de par son fascé ondé dès le début du siècle ou la fin du précédent, s'était déjà illustrée sur la mer.

(16) Les généalogies manuscrites n'en font pas mention. J'ai relevé leurs baptêmes et le décès de leur père dans les registres de B.M.S. de Plourin. Le 5<sup>e</sup> enfant décéda à l'âge de sept ans ; j'ignore ce que devinrent les autres.

(17) Et non 1688 selon le Chanoine Guéguen. § note 10 supra, page 29.

(18) § B.M.S. de Landunvez. 1678. Le recteur se servait des pages inutilisées des années échues pour préparer ses prônes.

(19) « L'officier de réserve », juillet-août 1957, pp. XIX et XX. L'essor de la Compagnie française des Indes, par Maurice Goguët.